

DEPARTEMENT TERRITOIRE DE BELFORT ARRONDISSEMENT CANTON DE BAVILLIERS	Commune de BAVILLIERS EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2025	Envoyé en préfecture le 06/03/2025 Reçu en préfecture le 06/03/2025 Publié le ID : 090-21900080-20250227-25_007-DE
--	--	---

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de Bavilliers, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence d'Éric KOEBERLÉ, Maire.

Présents : KOEBERLÉ Eric - GHARBI Slimane - HAASZ-JUILLARD Josiane - TORTEROTOT Sandrine - JUHIN Michaël - GONCALVES Evelyne - BARANTON Georges - DIDEY Andrée – SUTTER Marie-Louise - GONCALVES José – BECKER Jean - BOUILLET Jean-Paul - MIRA Patrick - CETIN Mustafa - FAIVRE Daisy – GRISOT Séverine – PLASSAIS Virginie – NIFENECKER Alain - MEYER Sylvie - DEMOUGE Marie-Alice – PFAUWADEL Claire – CHEVILLON Paulin

Absents : BLUNTZER Mathieu - MARMET Jean - GONNOD Audrey - MEDEDOVIC Merisa – LORIDAT Gérald

Procurations : BLUNTZER Mathieu donne procuration à KOEBERLÉ Eric - MARMET Jean donne procuration à BARANTON Georges - MEDEDOVIC Merisa donne procuration à GHARBI Slimane – LORIDAT Gérald donne procuration à DEMOUGE Marie-Alice

Nombre Conseillers en exercice 27 Présents 22 Absents 05 Procurations 04 Votants 26	Il a été procédé conformément à l'article L2121-15 du code des collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Josiane HAASZ-JUILLARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.
---	---

N° 25/007 service(s) concerné(s) : Tous les services municipaux Présenté par : Slimane GHARBI 1 ^{er} Adjoint au Maire	TARIFS MUNICIPAUX 2025
---	-------------------------------

Il est proposé aux membres du conseil municipal comme chaque année, de procéder au vote des tarifs municipaux. Les suppressions, modifications et créations de nouveaux tarifs envisagées sont les suivantes :

Bavilliers Aventures : L'intégralité des tarifs liés aux activités du parc acrobatique forestier ont été supprimés, compte-tenu de la fermeture du site.

Droits de place : Les droits de stationnement des camions de poulets, pizzas.., et toutes autres surfaces de vente commerciale (*autre que jour de marché et manifestations ponctuelles*) passent de 1,23 €/m²/jour à 1,50 €.

Emplacement marché communal : Afin de faciliter le paiement des droits de place pour les commerçants, ceux-ci sont désormais facturés de façon périodique. Il est proposé un forfait trimestriel ou annuel en fonction de la présence des commerçants. De plus un tarif de 1 € symbolique / jour de présence, est proposé pour les stands associatifs.

Marché communal forfait trimestriel - emplacement sans électricité	<i>par m. linéaire</i>	7,50 € / trim
Marché communal forfait trimestriel - emplacement avec électricité	<i>par m. linéaire</i>	10.00 € / trim
Marché communal forfait annuel - emplacement sans électricité	<i>par m. linéaire</i>	30 € / an
Marché communal forfait annuel - emplacement avec électricité	<i>par m. linéaire</i>	40 € / an
Stand associatif / par jour de présence		1 € symbolique

Stationnement de Foodtrucks : afin de permettre à une plus grande variété de restaurateurs ambulants de participer aux manifestations communales telles que le festival Bavi'yeah, la soirée Bavi'Night, ou la soirée Guinguette ... il est proposé de diminuer le prix de stationnement des Food trucks et de le fixer à 100 € au lieu de 150 €.

Festival Bavi'Yeah : dans le but de faciliter l'accès à ce moment festif et culturel, au plus grand nombre, il est proposé de revoir le prix d'entrée à la baisse et de fixer un tarif unique à 5 €. La gratuité reste de mise pour les moins de 12 ans.

Mise à disposition du nouveau dojo : En fonction des créneaux disponibles, le nouveau dojo pourra être loué aux associations extérieures à la commune qui en feront la demande, sous réserve de la signature d'une convention spécifique de mise à disposition des locaux, aussi il est proposé d'appliquer dans ce cas un tarif de 20 €/heure.

Pour les associations Bavilléroises, telles que le Foyer Communal, qui restent prioritaires pour l'attribution des créneaux, la mise à disposition de ce nouvel espace se fera à titre gratuit et sera intégré par voie d'avenant à la convention qui régit les relations de fonctionnement entre l'association et la ville.

Ceci exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **VALIDE À L'UNANIMITÉ, SOIT 26 VOIX POUR** l'ensemble des tarifs municipaux applicables en 2025 et répertoriés dans le tableau joint en annexe.

Fait à Bavilliers, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Josiane HAASZ-JUILLARD,
Secrétaire de Séance



Eric KOEBERLÉ,
Maire

Convoqué le : 20 février 2025
Exécuté le :
Affiché le :

06 MARS 2025

06 MARS 2025

LOCATION de SALLES							
Désignation des salles (1)	Locataires	LOYER (2)	ACCESSOIRES				
			Bar - Cuisine (2)	Vaisselle par lots de 50 couverts (3)	Vidéoprojecteur (1)		
GRANDE SALLE DES FETES	Bavillérois	320,00 €	79,00 €	42,00 €	12,00 €		
	Extérieurs	450,00 €	105,00 €	51,00 €	18,00 €		
	Bavillérois	520,00 €	Tarif spécial week-end				
	Extérieurs	720,00 €	Tarif spécial week-end				
LES RICOCHETS	Bavillérois	162,00 €	69,00 €	42,00 €	12,00 €		
	Extérieurs	250,00 €	90,00 €	51,00 €	18,00 €		
	Bavillérois	250 €	Tarif spécial week-end				
	Extérieurs	400 €	Tarif spécial week-end				
LA DOUCE	Bavillérois	82,00 €	59,00 €	42,00 €	12,00 €		
	Extérieurs	120,00 €	84,00 €	51,00 €	18,00 €		
	Bavillérois	20,00 €	Tarif spécial réunion de 18h à 22h				
	Extérieurs	30,00 €	Tarif spécial réunion de 18h à 22h				
SALLE D'HONNEUR MAIRIE	Bavillérois	66,00 €			12,00 €		
	Extérieurs	92,00 €			18,00 €		
LA PLAINE	Bavillérois	70,00 €					
	Extérieurs	95,00 €					
LES COPAINS D'ABORD	Bavillérois	70,00 €					
	Extérieurs	95,00 €					
PREFABRIQUE SITE ECOLE MATERNELLE	Bavillérois	70,00 €					
	Extérieurs	130,00 €					
AUTRES LOCAUX COMMUNAUX	Expositions temporaires	150 € mensuel					
SALLE MULTIMEDIA	formation d'1/2 journée par semaine	50€ mensuel					
CHALET DU PARC DE LA FRATERNITE	Journée	110,00 €	Location aux associations bavilléroises exclusivement - pas de mise à disposition de vaisselle possible				
	Demi-journée	60,00 €					
FORFAIT ASSOCIATIONS POUR UTILISATION CUISINE ET/OU VAISSELLE : 50 €							
CAUTION DES SALLES : 1000 €				DEDIT : La moitié du loyer par nombre d'utilisations demandées			
CAUTION MENAGE : 100 €							
ENCAISSEMENTS DES ACOMPTE : l'acompte demandé lors de la réservation et représentant la moitié du montant dû, sera encaissé. Cet acompte sera déduit du montant total de la facture, le solde étant encaissé à l'issue de la location.							
NETTOYAGE : Tarif prestataire en vigueur							
AMENDE FORFAITAIRE pour défaut d'alarme ou déclenchement intempestif : 100 €							
(1) tarif location à la demi-journée (8 - 12 h ou 14 - 18 h) applicable au loyer nu seulement.							
(2) par jour d'utilisation (location supérieure à 4 heures, inférieure à 12 heures)							
(3) vaisselle couverts facturés 1 fois							
NB : tables et chaises gratuites dans les salles (mise en place par le locataire)							
Remplacements accessoires par loueur en cas de casse ou perte au tarif fournisseur en vigueur							

LOCATIONS VEHICULES		Bavillérois	Extérieurs
Agents, Elus, Présidents d'association (usage associatif exclusivement)			
Véhicule communal type Jumper, Mitsubishi (sauf PL et véhicules techniques) Carburant non compris	Journée	20,00 €	Pas de location aux extérieurs
	Demi-journée	10,00 €	

En cas de dommage sur les véhicules, le conducteur devra s'acquitter du coût de la réparation hors prise en charge par l'assurance. Joindre photocopie permis de conduire en cours de validité. Le coût s'applique pour 50 km. Au-delà une majoration de 2 € par tranche de 10 km sera facturée en sus. Les véhicules ne doivent pas sortir des départements limitrophes (90/25/70/67/68/88/21)

CONCESSIONS DE CIMETIERE INTERCOMMUNAL ARGIESANS - BAVILLIERS - URCEREY ET ANCIEN CIMETIERE			
	15 ans	30 ans	50 ans
En terre			
2 m²	75,00 €	130,00 €	350,00 €
4 m²	145,00 €	290,00 €	785,00 €
Colombarium (par alvéole)			
2 urnes maxi	/	785,00 €	975,00 €
Espace cinéraire			
4 urnes maxi	/	785,00 €	/
Vacation funéraire			22,50 €
Plaques identification jardin du souvenir			15,00 €

LOCATION DU GYMNASE aux associations	Bavillérois	Extérieurs
Tarif horaire sans électricité ni chauffage	gratuit	12,00 €
Tarif 1/2 heure chauffage pour TLB	2,00 €	/
Tarif 1/2 heure chauffage autres assoc sportives (jeton)	2,00 €	3,00 €
Tarif 1 heure électricité pour TLB (jeton)	2,00 €	/
Tarif 1 heure électricité autres assoc sportives (jeton)	2,00 €	3,00 €
Tarif dix jetons supplémentaires	15,00 €	/
Pour les demandes annuelles extérieures, forfait de 600 €/an pour 2 heures d'utilisation par semaine (hors électricité et chauffage)		

MISE A DISPOSITION TERRAIN SYNTHÉTIQUE AUX CLUB DE FOOT EXTÉRIEURS	Tarifs
La mise à disposition du terrain de foot synthétique est soumise à la signature d'une convention	
Tarif pour une heure d'utilisation	30,00 €
Demi-journée	100,00 €
Journée (au delà de 5 heures d'utilisation)	160,00 €
Forfait éclairage soirée	10,00 €

MISE A DISPOSITION DU NOUVEAU DOJO - AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Tarifs
Tarif pour une heure d'utilisation	20 €/h

Accueils en temps scolaire	Régime général						Chats perchés
	Régime général		QF2		QF1		
	Bav.	Ext.	Bav.	Ext.	Bav.	Ext.	
matin	2,10 €	2,70 €	2,00 €	2,60 €	1,90 €	2,50 €	
midi	1,60 €	2,10 €	1,50 €	2,00 €	1,40 €	1,50 €	
soir	3,00 €	4,00 €	2,90 €	3,90 €	2,80 €	3,80 €	

Accueils en temps scolaire	Régime général						Graines de Curieux
	Régime général		QF2		QF1		
	Bav.	Ext.	Bav.	Ext.	Bav.	Ext.	
matin	1,30 €	1,70 €	1,20 €	1,60 €	1,10 €	1,50 €	
midi	1,60 €	2,10 €	1,50 €	2,00 €	1,40 €	1,90 €	
soir	3,50 €	4,60 €	3,40 €	4,50 €	3,30 €	4,40 €	
Accueil soir après études du lundi au vendredi	1,60 €	2,10 €	1,50 €	2,00 €	1,40 €	1,90 €	

ATELIERS PERISCOLAIRES

les ateliers périscolaires sont facturés à 2,80 € la séance (inscription pour 10 à 12 séances par trimestre selon la période).

ALSH Mercredis	BAVILLIERS			EXTERIEURS			Mercredis	
	Régime général	QF2	QF1	Régime général	QF2	QF1		
Journée avec repas								
1 enfant	14,30 €	13,80 €	13,30 €	22,80 €	21,80 €	20,80 €	Mercredis	
à/c 2 enfants	13,80 €	13,30 €	12,80 €	21,80 €	20,80 €	20,30 €		
à/c 3 enfants	13,30 €	12,80 €	12,30 €	20,80 €	20,30 €	19,80 €		
Enfant supp.	13,30 €	12,80 €	12,30 €	20,80 €	20,30 €	19,80 €		
Journée sans repas								
1 enfant	9,30 €	8,80 €	8,30 €	17,30 €	16,30 €	15,30 €		
à/c 2 enfants	8,80 €	8,30 €	7,80 €	16,30 €	15,30 €	14,80 €		
à/c 3 enfants	8,30 €	7,80 €	7,30 €	15,30 €	14,30 €	13,80 €		
Enfant supp.	8,30 €	7,80 €	7,30 €	15,30 €	14,30 €	13,80 €		
Demi-journée avec repas								
1 enfant	11,80 €	9,80 €	9,30 €	15,80 €	14,80 €	14,30 €		
à/c 2 enfants	9,80 €	9,30 €	8,80 €	14,80 €	14,30 €	13,80 €		
à/c 3 enfants	9,30 €	8,80 €	8,30 €	14,30 €	13,80 €	13,30 €		
Enfant supp.	9,30 €	8,80 €	8,30 €	14,30 €	13,80 €	13,30 €		
Demi-journée sans repas								
1 enfant	6,20 €	5,20 €	4,80 €	10,30 €	9,30 €	8,80 €		
à/c 2 enfants	5,20 €	4,80 €	4,30 €	9,30 €	8,80 €	8,30 €		
à/c 3 enfants	4,80 €	4,30 €	3,80 €	8,80 €	8,30 €	7,80 €		
Enfant supp.	4,80 €	4,30 €	3,80 €	8,80 €	8,30 €	7,80 €		
Frais d'accueils supplémentaires								
Matin	2,60 €	2,50 €	2,40 €	3,30 €	3,20 €	3,10 €		
Midi	1,20 €	1,10 €	1,00 €	1,50 €	1,40 €	1,30 €		
Soir	2,10 €	2,00 €	1,90 €	2,70 €	2,60 €	2,50 €		
Pénalité en cas de retards répétés ou abusifs : 10 €								

ALSH Vacances	BAVILLIERS			EXTERIEURS			Vacances scolaires	
	Régime général	QF2	QF1	Régime général	QF2	QF1		
Semaine avec repas								
1 enfant	61,00 €	59,00 €	53,00 €	104,00 €	94,00 €	84,00 €	Vacances scolaires	
à/c 2 enfants	55,50 €	54,00 €	48,50 €	94,00 €	85,00 €	76,00 €		
à/c 3 enfants	50,50 €	49,00 €	43,00 €	84,00 €	76,00 €	68,00 €		
Enfant supp.	49,00 €	47,50 €	43,00 €	84,00 €	76,00 €	68,00 €		
Semaine sans repas								
1 enfant	34,00 €	32,00 €	27,50 €	61,50 €	51,50 €	46,50 €		
à/c 2 enfants	30,00 €	28,50 €	24,50 €	51,50 €	46,50 €	39,00 €		
à/c 3 enfants	26,00 €	24,50 €	21,50 €	46,50 €	42,00 €	35,50 €		
Enfant supp.	26,00 €	24,50 €	21,50 €	46,50 €	42,00 €	35,50 €		
Journée avec repas								
1 enfant	14,30 €	13,80 €	13,30 €	22,80 €	21,80 €	20,80 €		
à/c 2 enfants	13,80 €	13,30 €	12,80 €	21,80 €	20,80 €	20,30 €		
à/c 3 enfants	13,30 €	12,80 €	12,30 €	20,80 €	20,30 €	19,80 €		
Enfant supp.	13,30 €	12,80 €	12,30 €	20,80 €	20,30 €	19,80 €		
Journée sans repas								
1 enfant	9,30 €	8,80 €	8,80 €	17,30 €	16,30 €	15,30 €		
à/c 2 enfants	8,80 €	8,30 €	7,80 €	16,30 €	15,30 €	14,80 €		
à/c 3 enfants	8,30 €	7,80 €	7,30 €	15,30 €	14,30 €	13,80 €		
Enfant supp.	8,30 €	7,80 €	7,30 €	15,30 €	14,30 €	13,80 €		
Demi journée avec repas								
1 enfant	11,80 €	9,80 €	9,30 €	15,80 €	14,80 €	14,30 €		
à/c 2 enfants	9,80 €	9,30 €	8,80 €	14,80 €	14,30 €	13,80 €		
à/c 3 enfants	9,30 €	9,80 €	8,30 €	14,30 €	13,80 €	13,30 €		
Enfant supp.	9,30 €	9,80 €	8,30 €	14,30 €	13,80 €	13,30 €		
Demi journée sans repas								
1 enfant	6,20 €	5,20 €	4,80 €	10,30 €	9,30 €	8,80 €		
à/c 2 enfants	5,20 €	4,80 €	4,30 €	9,30 €	8,80 €	8,30 €		
à/c 3 enfants	4,80 €	4,30 €	3,80 €	8,80 €	8,30 €	7,80 €		
Enfant supp.	4,80 €	4,30 €	3,80 €	8,80 €	8,30 €	7,80 €		
Frais d'accueils supplémentaires								
Matin	2,60 €	2,50 €	2,40 €	3,30 €	3,20 €	3,10 €		
Midi	2,10 €	2,00 €	1,90 €	2,70 €	2,60 €	2,50 €		
Soir	1,20 €	1,10 €	1,00 €	1,50 €	1,40 €	1,30 €		

Aide au temps libre	Régime général	QF2	QF1	Régime général	QF2	QF1
Journée avec repas	0,00 €	5,00 €	7,00 €	0,00 €	5,00 €	7,00 €
Journée sans repas	0,00 €	3,00 €	5,00 €	0,00 €	3,00 €	5,00 €
Séjour	0,00 €	11,00 €	13,00 €	0,00 €	11,00 €	13,00 €

La CAF participe au fonctionnement de l'ALSH pour le règlement d'une prestation de service réglée directement au gestionnaire (Commune de Davilliers). Pour les aides aux temps libres CAF : la déduction possible est automatique sur le tarif payé exclusivement avec du sans repas sur présentation du numéro atsoa bave CAF

Participation familles pour les sorties exceptionnelles des mercredis et vacances	
Sortie avec entrée à moins de 5.00€	1,00 €
Sortie avec entrée de 5.00€ à 10.00€	3,00 €
Sortie avec entrée de 10.00€ à 15.00€	5,00 €
Sortie avec entrée à plus de 15.00€	10,00 €

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le
ID : 090-219000080-20250227_25_007-DE

ETUDES SURVEILLÉES

60 € par enfant et par an ou 20 € par période

Club Ados	BAVILLIERS			EXTERIEURS		
Club Ados – Tarif annuel	30,00 €			45,00 €		
Club Ados – Tarif trimestriel	10,00 €			15,00 €		
Soirée repas du Club Ados	5,00 €			10,00 €		
Soirées dansantes – Entrée	3,00 €			5,00 €		
Soirées dansantes – Boissons	Prix d'achat			Prix d'achat		
Sorties pédagogiques, culturelles ou sportives en Franche-Comté	La sortie : 6,00 €			La sortie : 12,00 €		
Sorties pédagogiques, culturelles ou sportives hors Franche-Comté	La sortie : 12,00 €			La sortie : 24,00 €		
Journée sport et loisirs avec bus et prix d'entrée supérieur à 15 €	La sortie : 20,00 €			La sortie : 40,00 €		
	BAVILLIERS			EXTERIEURS		
	Régime général	QF2	QF1	Régime général	QF2	QF1
Mini camp/séjour été (3 jours et 2 nuits avec repas)	80,00 €	75,00 €	70,00 €	165,00 €	155,00 €	145,00 €
Par enfant supplémentaire	75,00 €	70,00 €	65,00 €	160,00 €	150,00 €	130,00 €
Participation projet annuel	10,00 €			20,00 €		

Club Ados - activités Jeunes - séjours été et mini-camps

CLUB ADOS - VACANCES		BAVILLIERS			EXTERIEURS		
		Régime général	QF2	QF1	Régime général	QF2	QF1
Semaine avec repas	1 ado	62,50 €	60,50 €	54,00 €	105,00 €	95,00 €	85,00 €
	plus d'1 ado	57,00 €	55,00 €	49,00 €	95,00 €	85,00 €	75,00 €
Semaine sans repas	1 ado	34,50 €	32,50 €	30,50 €	62,50 €	52,50 €	47,50 €
	plus d'1 ado	30,50 €	28,50 €	26,50 €	52,50 €	47,50 €	37,50 €
Journée avec repas	1 ado	14,00 €	13,00 €	12,00 €	23,00 €	22,00 €	21,00 €
	plus d'1 ado	12,00 €	11,00 €	10,00 €	22,00 €	21,00 €	20,00 €
Journée sans repas	1 ado	9,50 €	8,50 €	7,50 €	17,50 €	16,50 €	15,50 €
	plus d'1 ado	8,50 €	7,50 €	6,50 €	16,50 €	15,50 €	14,50 €
Demi-journée avec repas	1 ado	11,00 €	10,00 €	9,00 €	18,00 €	17,00 €	16,00 €
	plus d'1 ado	9,00 €	8,00 €	7,00 €	17,00 €	16,00 €	15,00 €
Demi-journée sans repas	1 ado	6,50 €	5,50 €	4,50 €	10,50 €	9,50 €	8,50 €
	plus d'1 ado	6,00 €	5,00 €	4,00 €	9,50 €	8,50 €	7,50 €
ATL	Journée avec repas	0,00 €	-5,00 €	-7,00 €	0,00 €	-5,00 €	-7,00 €
	Journée sans repas	0,00 €	-3,00 €	-5,00 €	0,00 €	-3,00 €	-5,00 €
	Séjour / jour	0,00 €	-11,00 €	-13,00 €	0,00 €	-11,00 €	-13,00 €

CLUB ADOS VENTE DE PRODUITS ET SERVICES POUR PROJETS AUTOFINANCÉS

Vente de créations manuelles		Buvette - diverses manifestations		Organisation de restaurants éphémères	
porte photo	2,00 €	part de gâteau	1,50 €	repas adulte	15,00 €
vide poche	4,00 €	soda	2,00 €	repas enfants - de 10 ans	8,00 €
centre de table	8,00 €	bouteille d'eau	1,00 €	Organisation de Loto / Tombola	
bracelet de téléphone	3,00 €	chocolat chaud	2,00 €	1 carton/billet	3,00 €
porte bijoux	5,00 €	crêpe nature	2,00 €	les 6 cartons/billets	20,00 €
Emballage de cadeaux	dons libres	crêpe sucre	2,50 €		
Nettoyage pare-brise de véhicule	dons libres	crêpe chocolat	3,00 €		

ESCALADE

Tarif à la séance (1h30)	
Particulier - tarif bavillérois	6,50 €
Particulier - tarif extérieur	9,00 €
Groupe et association 8 personnes	42,00 €
Groupe et association 12 personnes	58,00 €

Stage de 5 jours (5x1h30)	
Particulier - tarif bavillérois	30,00 €
Particulier - tarif extérieur	40,00 €
Groupe et association 8 personnes	200,00 €
Groupe et association 12 personnes	275,00 €

Inscription annuelle (1 séance / semaine) lundi ou jeudi de 17h30 à 19h00 ou de 19h00 à 20h30	
Adulte et Adolescent (+ de 16 ans)	85,00 €
Enfant (de 9 à 15 ans)	62,00 €

Inscription trimestrielle (1 séance / semaine) lundi ou jeudi de 17h30 à 19h00 ou de 19h00 à 20h30	
Adulte et Adolescent (+ de 16 ans)	35,00 €
Enfant (de 9 à 15 ans)	22,00 €

Ateliers Motricité - escalade (tarifs groupes applicables)	
Groupe de 6 à 8 personnes	42,00 €
Groupe de 8 à 12 personnes	58,00 €

Soirée à Thème	
Adulte ou parent/enfant - tarif bavillérois	6,50 €
Adulte ou parent/enfant - tarif extérieur	9,00 €

A noter que ponctuellement certaines séances pourront être effectuées à titre gracieux, pour des rencontres interclub d'escalade, des manifestations municipales ou caritatives par exemple.

COPIE DE LA LISTE ELECTORALE (tarif page conforme à la circ.min. IOC/A/11/00873/C)

CD liste	2,75 €
La page	0,18 €

DROIT DE PLACE

Camions outillage, textile	95,00 €
Stationnement de taxis (annuel)	50,00 €
Manifestations ponctuelles organisées par assoc, bavilléroises sur la commune, du type « puces » ou « marché aux fleurs » par mètre linéaire	1 € jusqu'à 500 ml / 0,40 € au-delà de 500 ml
Terrasses cafés tarif / m ² / mois d'utilisation (mois commencé dû)	5,10 €
Redevance occupation du domaine public souterrain le m linéaire	8,38 €
Camion poulets, pizzas, etc. et toutes autres surfaces de ventes commerciales par m ² et par jour (autre que jour de marché et manifestations ponctuelles)	1,50 €
<i>Exemple : occupation d'un emplacement de 10 m² à raison d'un jour par semaine : 1,50 € x 10 = 15,00 €</i>	
Distributeur alimentaire (type chalet à œufs)	80 € / mois
Marché communal forfait trimestriel - emplacement sans électricité <i>par m. linéaire</i>	7,50 € / trim
Marché communal forfait trimestriel - emplacement avec électricité <i>par m. linéaire</i>	10 € / trim
Marché communal forfait annuel - emplacement sans électricité <i>par m. linéaire</i>	30 € / an
Marché communal forfait annuel - emplacement avec électricité <i>par m. linéaire</i>	40 €/an
Stand associatif / par jour de présence	1 € symbolique
Marché nocturne <i>par m. linéaire</i>	5,00 €
Stationnement food truck lors du festival Bavi'Yeah et / ou toutes autres manifestations communales d'envergure - le tarif est applicable par jour de stationnement, branchement électrique inclus.	100,00 €

Installation Cirque	
Structure inférieure ou égale à 50 spectateurs	80 € par séjour
Structure de 51 à 100 spectateurs	75 € par jour de représentation
Structure de plus de 100 spectateurs	100 € par jour de représentation

Fleurissement
Valeur des bons d'achats pour récompenser les acteurs du fleurissement de la commune :
11 €, 15 €, 20 €, ou 27 € suivant catégorie.

ENCARTS PUBLICITAIRES BULLETIN MUNICIPAL	
TARIFS applicables par parution	
Quart de page	125,00 €
Demi-page	250,00 €
Page entière	500,00 €

LA COURTE ECHELLE	Bavillérois		Extérieurs	
Fréquentation Courte Echelle pour 12 accueils et/ou séances médiathèque	carte verte	15,00 €	carte jaune	45,00 €
Baby Gym 10 séances	carte orange	15,00 €	carte bleue	47,00 €
Gratuité pour les allocataires à faible ressources (équivalent coefficient QF1) seulement pour les bavillérois				
Sortie familles	Sorties pédagogiques et/ou de découverte 1 € ou 3 € par pers. (adulte ou enfant) en fonction du type de sortie			
Amende pour non restitution de jeux / ludothèque	3,00 €		jeu non retitué	

MEDIATHEQUE			
Adhésion Médiathèque		Bavillérois 12 € / Extérieurs 14 €	
Médiathèque	moins de 18 ans	gratuit	
Médiathèque	bénévoles et personnel communal	gratuit	
Porteurs carte avantage jeunes (jusqu'à 30 ans)		gratuit	
Chômeur et RSA (sur présentation de la carte)		5,00 €	
Poste en accès libre multimédia		gratuit	
Multimédia "espace multimédia"		gratuit pour les adhérents	
Multimédia "espace multimédia" <i>visiteur occasionnel par heure</i>		1,00 €	
Cours informatique adulte		15 € / trimestre pour 1 séance /semaine	
Impressions / photocopie A4 par face NB		0,10 €	
Impressions / photocopie A3 par face NB		0,20 €	
Impressions / photocopie A4 par face COULEUR		0,15 €	
Impressions / photocopie A3 par face COULEUR		0,30 €	
Pénalités retard restitution des documents empruntés	1ère lettre de rappel	gratuit simple avertissement	
	2ème lettre de rappel	5,00 €	
	3ème lettre de rappel	10,00 €	
Réédition cartes perdues		1,20 €	
Désherbage	3 magazines	1,00 €	
	2 livres de poches	1,00 €	
	1 roman	1,00 €	
Sac en tissu	<i>(le premier sac est offert lors de l'adhésion)</i>		2,00 €

Animations et manifestations culturelles et/ou musicales entrées payantes types "Bavi'Yeah"
TARIF unique de 5 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

Challenge / manifestation sportive - type Bavilliers' Colors	
adultes (18 ans et +)	10,00 €
jeunes (de 6 à 17 ans)	8,00 €
moins de 6 ans	Gratuit

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE					
Depuis le 1 ^{er} septembre 2022					
TARIFS	Familles résidant à Bavilliers			Familles extérieures à Bavilliers	
	Régime général	Allocataires		Régime général	Allocataires
		QF1	QF2		QF 1 / QF 2
1 ^{er} enfant	6.00 €	4.00 €	4.80 €	7.50 €	6.90 €
A/c 2 ^o enfant	5.30 €	3.90 €	4.30 €	6.40 €	6.30 €
Projet d'Accueil Individualisé					
Tarif Unique	3.60 €				



TLPE - prix au m² les tarifs applicables restent en vigueur pour 2025

Enseignes				Dispositifs publicitaires et préenseignes supports <u>non</u> numérique		Dispositifs publicitaires et préenseignes supports numériques	
Somme des enseignes inférieure ou égale à 7 m ² et abribus	Superficie inférieure ou égale à 12 m ²	Superficie > à 12 m ² et < ou égale à 50 m ²	Superficie > 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²
exonérés	20,00 €	40,00 €	80,00 €	20,00 €	40,00 €	60,00 €	120,00 €

Sont exonérés de plein droit

les publicités à visée non commerciale ou concernant des spectacles ;

les supports ou parties de supports prescrits par une disposition légale ou réglementaire ou imposés par une convention signée avec l'État ;

les supports relatifs à la localisation de professions réglementées ;

les supports exclusivement destinés à la signalisation directionnelle apposés sur un immeuble ou installés sur un terrain et relatifs à une activité qui s'y exerce ou à un service qui y est proposé.

les supports ou parties de supports dédiés aux horaires ou aux moyens de paiement de l'activité, ou à ses tarifs, dès lors que la superficie cumulée des supports ou parties de supports concernés est inférieure ou égale à un mètre carré.

saut délibération contraire de la collectivité, les enseignes dont la somme des superficies correspondant à une même activité et apposées sur un immeuble ou de façon contiguë sur un immeuble est inférieure ou égale à 7 m².

Sont également exonérés :

dispositifs publicitaires apposés sur des éléments de mobilier urbain tels que les abribus.

dispositifs installés sur le minibus publicitaire

INFRACTIONS - amendes administratives - conformément à la délibération du 28/11/2023

Dépôts sauvages, déjections canines, souillures et salissures de l'espace public

- Mégots de cigarette, crachats, chewing-gums, déjections humaines ou animales	50,00 €
- Poubelles, sacs plastiques, emballages, papiers journaux, cartons, ordures ménagères	100,00 €
- Encombrants, pneus (faible quantité), mobiliers	200,00 €

Taille de haies, entretien de terrain, déneigement, salage des particuliers ne respectant pas leurs devoirs en la matière

La commune fera procéder aux travaux d'entretien qui s'avèreraient nécessaires. Les frais engagés seront alors systématiquement refacturés au contrevenant.